

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

CAMEROON TELEVISION
COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**ADDITIF N° 01 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 08/04/2024 POUR L'ACQUISITION
DES ONDULEURS POUR LE CPTV DE MBALLA II ET CERTAINS CENTRES
BASSES FREQUENCES. -EXERCICE 2024.**

AU LIEU DE :	LIRE :
<p>Pièce n°01 : Avis d'Appel d'Offres</p> <p>Version Française :</p> <p>10. Remise des Offres</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le 16/05/2024 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p style="padding-left: 40px;">Appel d'Offres National Ouvert n°007/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 08/04/2024 pour l'acquisition des onduleurs pour le CPTV de Mballa II et certains centres basses fréquences. -exercice 2024.</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".</u></p> <p>13. Ouverture des plis</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 16/05/2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.</p> <p>Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.</p>	<p>Pièce n°01 : Avis d'Appel d'Offres</p> <p>Version Française :</p> <p>10. Remise des Offres</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le 16/05/2024 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p style="padding-left: 40px;">Appel d'Offres National Ouvert n°007/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 08/04/2024 pour l'acquisition des onduleurs pour le CPTV de Mballa II et certains centres basses fréquences. -exercice 2024.</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".</u></p> <p>13. Ouverture des plis</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 16/05/2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.</p> <p>Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.</p>

Version anglaise :

10. Submission of tenders

Each bid drafted in English or French produced in seven (7) copies, that is one (1) original and six (6) duplicates labelled as such should be forwarded to the Department of Administrative and Financial Affairs, Procurement Service, 9th Floor, Room 911 latest on 16/05/2024 At noon, local time, with the following mention:

Open National Invitation To Tender
NO. 007/AONO/CRTV/CIPM/2024
of 08 april 2024

for the acquisition of inverters for production centre and some crtvs If centres for the 2024 financial year.

"To be opened only during the opening session".

13. Opening of bids

The opening of bids shall be conducted in one stage. The opening of administrative, technical and financial bids shall be conducted on 16/05/2024 at **1pm**, and shall be led by CRTV's Internal Procurement Board located on the ground floor of the TV Production Centre at Mballa II, Yaounde.

Only bidders can attend the opening session or be represented by any duly mandated person of their choice with perfect knowledge of the file.

Pièce n°2 Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

Article 41 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours

41.4. En cas de recours, il doit être adressé au Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics avec copies à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, au Chef de la structure auprès de laquelle est placée la commission concernée et au Président de ladite Commission.

Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

Article 42 : Signature du marché

42.1. L'autorité contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché par l'attributaire.

Version anglaise :

10. Submission of tenders

Each bid drafted in English or French produced in seven (7) copies, that is one (1) original and six (6) duplicates labelled as such should be forwarded to the Department of Administrative and Financial Affairs, Procurement Service, 9th Floor, Room 911 latest on 21 MAI 2024 At noon, local time, with the following mention:

Open National Invitation To Tender
NO. 007/AONO/CRTV/CIPM/2024
of 08 april 2024

for the acquisition of inverters for production centre and some crtvs If centres for the 2024 financial year.

"To be opened only during the opening session".

13. Opening of bids

The opening of bids shall be conducted in one stage. The opening of administrative, technical and financial bids shall be conducted on 21 MAI 2024 at **1pm**, and shall be led by CRTV's Internal Procurement Board located on the ground floor of the TV Production Centre at Mballa II, Yaounde.

Only bidders can attend the opening session or be represented by any duly mandated person of their choice with perfect knowledge of the file.

Pièce n°2 Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

Article 41 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours

41.4. En cas de recours, il doit être adressé au Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics avec copies à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, au Chef de la structure auprès de laquelle est placée la commission concernée et au Président de ladite Commission.

Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

Article 42 : Signature du marché

42.1. L'autorité contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché par l'attributaire.

Pièce n° 3 Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

7.1

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devront parvenir au Service des Marchés 9è étage, porte 911, au plus tard le 16/05/2024 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert
n°007/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 08/04/2024
pour l'acquisition des onduleurs pour le CPTV de
Mballa II et certains centres basses fréquences.
-exercice 2024.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

7.2

Date et heure limites de dépôt des offres : Les offres, rédigées en français ou en anglais, devront être déposées à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, 9ème étage, porte 911, au plus tard le 16/05/2024 à 12 heures, heure locale.
Lieu, date et heure de l'ouverture des plis: L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 16/05/2024 à 13 heures, heure locale dans les locaux de la Commission Interne de Passation des Marchés sis au rez-de-chaussée du Centre de Production de la CRTV, à Mballa II, en présence des soumissionnaires ou des représentants de ces derniers porteurs d'un mandat et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

Pièce n° 3 Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

7.1

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devront parvenir au Service des Marchés 9è étage, porte 911, au plus tard le 21 MAI 2024 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert
n°007/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 08/04/2024
pour l'acquisition des onduleurs pour le CPTV de
Mballa II et certains centres basses fréquences.
-exercice 2024.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

7.2

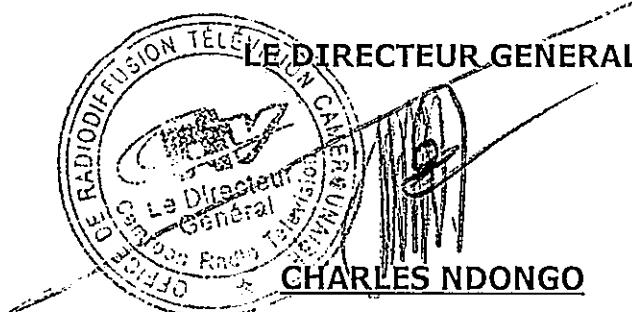
Date et heure limites de dépôt des offres : Les offres, rédigées en français ou en anglais, devront être déposées à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, 9ème étage, porte 911, au plus tard le 21 MAI 2024 à 12 heures, heure locale.
Lieu, date et heure de l'ouverture des plis: L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 21 MAI 2024 à 13 heures, heure locale dans les locaux de la Commission Interne de Passation des Marchés sis au rez-de-chaussée du Centre de Production de la CRTV, à Mballa II, en présence des soumissionnaires ou des représentants de ces derniers porteurs d'un mandat et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

Fait à Yaoundé le,

15 MAI 2024

LE DIRECTEUR GENERAL,

CHARLES NDONGO



Yaoundé, le

15 MAI 2024



COMMUNIQUE N° 000047 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT
REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A
L'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 08 AVRIL 2024,
POUR L'ACQUISITION DES ONDULEURS POUR LE CENTRE DE
PRODUCTION TV DE MBALLA II ET CERTAINS CENTRES BF DE LA CRTV,
EXECICE 2024.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES
CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 08 AVRIL
2024, POUR L'ACQUISITION DES ONDULEURS POUR LE CENTRE DE
PRODUCTION TV DE MBALLA II ET CERTAINS CENTRES BF DE LA CRTV,
EXECICE 2024, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT
PREVUE LE 16 MAI 2024 EST REPORTEE AU 21 MAI 2024.

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE
911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A
MBALLA II.

